

INSCRIPTIONS SCOLAIRES





Information sur les Préinscriptions Scolaires



Pour la rentrée des classes 2021-2022, les préinscriptions scolaires pour les Ecoles Maternelle et Elémentaire se feront entre le **1^{er} février et le 30 avril 2021** pour :

- Les enfants rentrant en première année de Maternelle et **nés en 2018**
- Les enfants rentrant au cours préparatoire (CP)
- Les nouveaux arrivants sur la commune

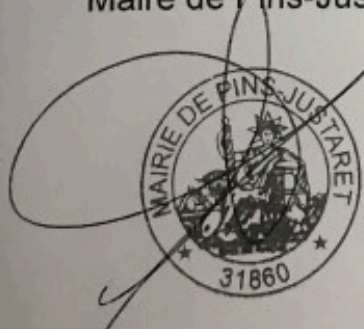
Les préinscriptions pour les enfants domiciliés à Pins-Justaret et à Villate s'effectueront par voie dématérialisée par un envoi du dossier à l'adresse mail suivante : s.faur@mairie-pinsjustaret.fr

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Formulaire complété (disponible sur le site internet de la mairie : Jeunesse – Préinscriptions Scolaires)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service des Affaires Scolaires de la Mairie de Pins-Justaret au 05.62.11.71.24.

Philippe GUERRIOT
Maire de Pins-Justaret



Jean-Claude GARAUD
Maire de Villate

